

UN NÉOLIBÉRALISME PLURIEL ?

PAR LAURENT JEANPIERRE*

À PROPOS DE

Serge Audier, *Néo-libéralisme(s)*.

Une archéologie intellectuelle,

Paris, Grasset, 2012, 631 p., 27 €.

Le néolibéralisme n'est pas un, il est pluriel, répète Serge Audier dans *Néo-libéralisme(s)*. Si l'on peut être sceptique quant aux bénéfices effectifs qu'apporte cette nuance et quant au refus de l'auteur de s'interroger sur les conditions sociales de la construction de l'hégémonie néolibérale, revenir sur la définition du néolibéralisme comme « troisième voie », alternative à la fois au libéralisme et au planisme, pourrait en revanche ouvrir à une réflexion fructueuse sur les liens inattendus entre certains courants de gauche et le néolibéralisme.

Popularisé à la fin des années 1990 au sein de l'analyse sociale et politique française et internationale, le terme de « néolibéralisme » est devenu un mot d'ordre de la conscience critique, dont la valeur d'échange s'est accrue avec l'expérience de la crise financière et économique des dernières années. Le succès de la notion ne va pas sans un certain flou sur sa signification, même si une littérature savante, elle aussi en développement, tente d'aller plus loin en proposant une définition, une caractérisation, voire une explication du phénomène néolibéral. Au sein de ce massif qui déborde largement les quelques interventions françaises aujourd'hui les plus débattues¹, trois grandes familles d'approches ont été identifiées, n'excluant pas entre elles des hybridations².

Le néolibéralisme peut d'abord être envisagé comme une idéologie, au sens critique de ce terme, c'est-à-dire comme un discours de justification voire de construction de la réalité sociale et économique, élaboré par des individus et des institutions qui font partie des classes dominantes ou bien les représentent plus ou moins consciemment et directement. Une deuxième approche du néolibéralisme consiste à le définir comme une logique d'action générale touchant tous les secteurs d'activité – la sphère publique mais aussi la sphère privée –, logique au sein de laquelle l'État, loin de s'être retiré, conserve un rôle décisif. Enfin, le néolibéralisme peut être vu comme l'expression nouvelle d'intérêts capitalistes ripostant contre les luttes anticoloniales et anticapitalistes de la fin des années 1960 et la crise de la régulation dite fordiste des rapports capital-travail. Derrière ces trois grandes définitions opératoires du néolibéralisme, et les enquêtes différentes qu'elles exigent de produire, il est coutume de repérer la trace de trois traditions critiques représentées par les noms de Bourdieu, de Foucault et de Marx.

Plusieurs publications récentes tentent d'échapper à cette polarisation entre différentes manières de voir le néolibéralisme en cherchant au préalable à mieux définir ce qu'il faut entendre par le terme. Dans le domaine francophone, le dernier ouvrage de Serge Audier s'inscrit dans une telle perspective, avec son souci de privilégier « l'histoire intellectuelle, tout en sachant parfaitement qu'elle n'est qu'une contribution, parmi bien d'autres possibles, à une investigation plus large relevant de l'histoire, de l'économie, de la sociologie, etc. » (p. 56).

Diversité et discontinuité des idées néolibérales

Audier commence toutefois par récuser en bloc toutes les approches critiques existantes du néolibéralisme. Il leur reproche d'abord de céder au réductionnisme, en ne reconnaissant pas une autonomie et une polysémie suffisantes aux idées. Il affirme ensuite qu'elles seraient victimes d'une illusion rétrospective, plaquant sur le néolibéralisme d'hier les représentations négatives du néolibéralisme d'aujourd'hui et concevant l'hégémonie actuelle de ce dernier comme le produit nécessaire d'un plan ancien, conduit par une armée informelle d'idéologues savants et politiques avec l'aide d'industriels et de banquiers³.

Deux lieux de formation de cette croisade ont été particulièrement étudiés en France et à l'étranger ces dernières années : le colloque Lippmann, qui s'est tenu à Paris du 26 au 30 août 1938, et la Société du Mont-Pèlerin, créée en Suisse en avril 1947 et toujours en activité aujourd'hui. Le premier moment a fédéré autour du journaliste américain Walter Lippmann, à l'occasion de la sortie en français de son livre *La Cité libre*, des économistes autrichiens, allemands, suisses ou français, des philosophes, des

*Laurent Jeanpierre est sociologue et professeur de science politique à l'université Paris 8. Il a récemment co-dirigé le numéro « populismes » de la revue *Critique* (janv.-fév. 2012).

juristes, des sociologues, des historiens, et plusieurs représentants du patronat français. La Société du Mont Pèlerin, fondée entre autres par Friedrich Hayek, Wilhelm Röpke et Karl Popper lors d'une première rencontre où un peu moins d'une quarantaine de personnes étaient présentes, est quant à elle une académie internationale visant à renouveler la pensée libérale et à propager ses idées.

Audier insiste sur le fait qu'on ne saurait comprendre le néolibéralisme seulement comme un ultralibéralisme, puisque ceux qui en ont revendiqué le label, ou qui en ont précisé l'esprit, ont dans leur majorité affirmé leur désir de rompre avec le libéralisme classique en même temps que de le rénover.

Audier consacre à ces collectifs et à leurs alentours deux des quatre parties que compte son livre, les deux autres portant sur les différences entre les pensées économiques et sociales de l'ordo-libéralisme allemand, de l'austro-libéralisme et de ce qu'il est convenu d'appeler l'École de Chicago – les trois courants principaux du néolibéralisme d'après-guerre – et sur les liens du néo-libéralisme avec les pensées libertariennes et les formes diverses de (néo-)conservatisme politique, en particulier aux États-Unis. L'objectif de ce vaste ensemble consiste à proposer une nouvelle histoire doctrinale des idées néolibérales qui ne serait pas entachée des limites dont souffrent les récits existants de la construction de leur hégémonie contemporaine où « [t]out se passe comme s'il existait un "programme" unitaire et univoque du néo-libéralisme : telle une graine plantée en terre, celui-ci déploierait progressivement son essence, en surmontant peu à peu les obstacles. » (p. 55)

La thèse principale d'Audier se laisse dès lors résumer fort simplement. Contre les représentations essentialistes et homogènes de la pensée néolibérale, il affirme d'abord que cette dernière est plurielle – il n'y a pas « un » néolibéralisme, mais des « néolibéralisme(s) », comme l'indique le titre de l'ouvrage – et hétérogène à chaque période de son histoire. Il montre ensuite que cette histoire n'est pas continue, ce que supposeraient des critiques trop pressés d'un néolibéralisme qui serait tout entier contenu dans des pensées phare des années 1930-1940 ou 1970-1980. Le développement du néolibéralisme est au contraire discontinu – en 2012,

« néolibéralisme » ne signifie pas la même chose qu'en 1973, en 1938 ou en 1947. Audier insiste enfin sur le fait que, quelle que soit l'époque, on ne saurait comprendre le néolibéralisme seulement comme un ultralibéralisme, puisque ceux qui en ont revendiqué le label, ou qui en ont précisé l'esprit, ont dans leur majorité affirmé leur désir de rompre avec le libéralisme classique en même temps que de le rénover.

La plupart des penseurs néolibéraux, confirme Audier après d'autres chercheurs, ont en effet interprété la crise de 1929 et la montée des régimes autoritaires en Europe et en Union soviétique dans l'entre-deux-guerres comme des preuves, d'une part, pour la première, de l'échec du libéralisme classique et, de l'autre, pour la seconde, du dirigisme ou du planisme. Ils ont alors recherché un dépassement de cette opposition, structurante pour les idées de politique économique et sociale de la première moitié du xx^e siècle. Un des coups de force de l'ouvrage consiste ici à rapatrier les néolibéralismes au sein de ce que l'histoire des idées politiques a pu concevoir, bien avant les écrits de 2000 du sociologue anglais Anthony Giddens, comme les pensées de « troisième voie » qui s'imaginent dans un au-delà de la droite et de la gauche. Audier entretient lui-même un intérêt important pour ce corpus, en particulier pour le « socialisme libéral » auquel il a déjà consacré plusieurs écrits⁴. Avec le solidarisme – philosophie sociale et politique de la justice et de la responsabilité mutuelle en société, dont Bourgeois ou Bouglé ont été des interprètes importants en France –, il représente l'un des points de départ de sa pensée personnelle. Lorsqu'il affirme dans ce cadre la diversité des néolibéralismes, c'est aussi parce qu'il cherche, au sein d'une idéologie qu'il entend en même temps contribuer à critiquer, des idées compatibles avec celles d'une gauche future. Mais son ouvrage peut aussi se lire à rebours de ce projet, dans la mesure où Audier en vient par conséquent à rapprocher le néolibéralisme de certaines branches du libéralisme politique et surtout du socialisme du dernier siècle – ce que ne font généralement pas ses critiques les plus féroces. Son analyse incite donc à réfléchir sur l'histoire des gauches et sur leurs affinités, beaucoup plus étendues qu'il n'est généralement admis, avec les schèmes de pensée et les pratiques de gouvernement néolibéraux.

« Le » néolibéralisme, un espace conflictuel

Les néolibéralismes ont eu, au fil du dernier siècle, au moins trois visages contrastés, états-unien, autrichien et allemand.

Le néolibéralisme américain ne s'est imposé au niveau mondial qu'à partir des années 1980 après être apparu vingt ans plus tôt – à peu près en même temps qu'était publié *Capitalisme et liberté* de Milton



TIENS-TOI DROITE

OU
ÇA FAIT
TOMBER
LES NICHONS
QUE T'AS PAS

Friedman – comme un courant important de la Société du Mont-Pèlerin. Il est en partie issu d'un courant autrichien, le plus anti-étatiste des premiers néolibéralismes, formé dans les années 1930. Représenté d'abord par Mises et Hayek, qui fut son élève, cette ligne de pensée a aussi été exacerbée à la génération suivante par un Américain comme Rothbard.

Face à ces courants autrichiens et américains, il a toujours existé un pôle plus étatiste et juridique. Il fut le plus souvent allemand, bien que s'y soient aussi adjoints des économistes suisses. Actif dès l'entre-deux-guerres avec Wilhelm Röpke, cet autre camp néolibéral prend une forme nouvelle dans l'après-guerre autour de la revue *Ordo*, animée par Walter Eucken, Röpke et le juriste Franz Böhm – collectif qui est à l'origine de ce que l'on appelle l'ordo-libéralisme allemand.

Ainsi depuis les années 1930, où le mot de « néolibéralisme » est revendiqué de manière consciente par plusieurs personnes, jusqu'à aujourd'hui, où il est employé le plus souvent comme un synonyme d'ultra-libéralisme, les idées qu'il recouvre ont été polarisées en au moins deux camps bien distincts dont les différences, étudiées en détail par Audier, tiennent essentiellement à la place de l'État, de l'impôt, des syndicats et des politiques sociales, ainsi qu'au caractère plus ou moins spontané de l'existence de marchés au fonctionnement jugé « pur et parfait ».

La persistance à travers les décennies d'un néolibéralisme à deux visages (au moins) permet ici de comprendre que le mot lui-même, comme les actions qui s'en réclament, fassent l'objet d'une lutte incessante de définition entre intellectuels concurrents.

« *Libéralisme constructeur* » ou « *institutionnel* » pour Rougier, « *interventionnisme libéral* » selon l'universitaire Denise Larocque, « *planisme concurrentiel* » pour Allais, « *libéralisme social* » pour Marlio ou « *sociologique* » pour Rustöw, « *néocapitalisme* » ou « *libéral-conservatisme* » pour d'autres, à partir de l'ère Reagan notamment, le « néolibéralisme » est donc pluriel et il serait vain, selon Audier, de chercher un accord sur ce qu'il signifie. Pour l'économiste suisse Rustöw, par exemple, le nouveau libéralisme doit s'accompagner d'un « État fort, un État au-dessus de l'économie, au-dessus des intérêts⁵ ». Relativement isolé parmi les néolibéraux, Rustöw préconise même une égalité entre les classes dans l'accès à l'éducation et surtout une redistribution économique à chaque génération, par une taxe confiscatoire sur l'héritage, au nom de ce qu'il appelle la *Startgerechtigkeit*, la justice au point de départ (p.427-428). Voici encore ce qu'il écrit en 1950, qui vaut la peine d'être cité, comme le fait Audier :

« *Nous sommes d'accord avec les marxistes et les socialistes dans la conviction que le capitalisme est intenable et doit être dépassé. Et nous pensons aussi*

que leur argumentation selon laquelle le capitalisme outrancier conduit au collectivisme [i. e. à des tendances monopolistiques] est correcte et constitue une ingénieuse découverte de leur maître. Reconnaître cela me semble exigé par l'honnêteté intellectuelle. Cependant, nous rejetons l'erreur que Marx a commise à partir du libéralisme historique. Et si, avec les socialistes, nous rejetons le capitalisme, nous rejetons donc aussi le collectivisme qui naît encore plus d'un capitalisme outrancier. Notre plus sévère accusation contre le capitalisme est précisément celle-là : que, comme les collectivistes l'enseignent eux-mêmes, il conduit tôt ou tard au collectivisme⁶. »

Ce type d'analyse, qui se retrouve chez beaucoup d'autres penseurs néo-libéraux, est évidemment très loin des apologies unilatérales, à la Hayek, des bienfaits non seulement économiques mais aussi sociaux du marché.

L'esprit des néolibéraux se déploie donc dans un espace politique bien délimité, qui doit être compris, même si l'auteur ne l'affirme pas aussi clairement, comme à la fois anticommuniste et antilibéral. En effet, derrière le rejet du dirigisme et de la planification, c'est l'expérience soviétique – avant même les expériences fascistes ou celles d'autres régimes autoritaires – qui est d'abord visée, en particulier le fait qu'elle n'offre pas le bien-être qu'elle prétend défendre. Mais on ne soulignera jamais assez que les néolibéralismes partent aussi, même s'ils ont pu s'en éloigner avec le temps, d'une critique du libéralisme économique historique inspiré d'Adam Smith. Jugé abstrait et idéaliste, il est dénoncé pour ses effets, non conformes à ce qu'il vise : monopole ou rente, par exemple. Ainsi, ce qui était conçu comme des lois naturelles dans l'économie libérale tend, chez les néolibéraux, à être pensé comme des règles à mettre en place.

C'est là d'ailleurs l'un des éléments du noyau commun et positif des néolibéralismes dont Audier lui-même reconnaît l'existence, et qui va au-delà du simple refus des autres idéologies économiques. Quelques idées régulatrices sont ainsi largement partagées : l'institution et le contrôle de l'économie de marché et de la concurrence qui l'accompagne ; la confiance dans le mécanisme des prix, qu'il convient de promouvoir dans l'ensemble des transactions sociales ; la promotion de l'équilibre budgétaire et de la stabilité monétaire. Le contrôle des pratiques anticoncurrentielles, la privatisation des services publics et les politiques économiques et sociales de rigueur découlent naturellement de ces croyances néolibérales, aussi diverses aient-elles été depuis les années 1930.

Un point de vue scolastique

Que gagne-t-on alors, sur le plan théorique ou politique, à ouvrir, comme le fait Audier, le spectre de

l'archive néolibérale ? Il en ressort, bien sûr, l'image d'une idéologie plurielle et plus contradictoire qu'il n'est généralement admis. Mais quiconque s'intéresse aux courants d'idées politiques ne sera guère surpris de ce constat : qui nierait par exemple que le communisme ou le socialisme ne sont pas homogènes ou unitaires et qu'ils ont connu, au fil de l'histoire, une variété de versions différentes ? La démonstration du fait qu'il en va de même pour le néolibéralisme, si elle n'est pas inutile, peut paraître triviale. L'argument de la complexité des positions néolibérales, brandi page après page par Audier, représente aussi, dans son principe, une limitation pour le chercheur : l'affirmation de la diversité pour elle-même va en effet à l'encontre d'une exigence élémentaire de l'esprit rationnel qui vise à simplifier la réalité – c'est-à-dire à la rapporter à une réalité moins complexe – plutôt qu'à la répliquer.

Il faut donc s'interroger sur la manière qu'Audier a de faire de l'histoire intellectuelle dans cet ouvrage. Alors qu'il demande à celles et ceux qui s'intéressent aux néolibéraux d'être sensibles aux nuances entre les prises de position de ces derniers, l'auteur caricature souvent les énoncés de ses prédécesseurs ou de ses adversaires. Il assimile les analyses du néolibéralisme issues de la « gauche radicale », ou bien inspirées de Bourdieu, à des « *sociologies conspirationnistes* » et des « *théories du complot* » (p. 45). Par ailleurs, contrairement à ce qu'il laisse entendre, il n'est pas non plus le premier, même en France, à avoir restitué certaines des querelles internes aux réseaux néolibéraux au fil du dernier siècle⁷. Il qualifie enfin les autres auteurs ayant travaillé de manière critique sur les idées néolibérales de partisans de la

« gauche de la gauche », de l'« extrême-gauche » voire de l'« ultra-gauche ». Soucieux de la polysémie du terme de « néolibéralisme », Audier ne prend donc pas les mêmes précautions avec les pensées critiques.

Le problème posé par une telle attitude intellectuelle n'est pas seulement déontologique, il est aussi épistémologique. Il se retrouve en effet dans la manière qu'a l'auteur d'utiliser, sans les interroger, les étiquettes politiques employées par les penseurs

Quiconque s'intéresse aux courants d'idées politiques ne sera guère surpris : qui nierait par exemple que le communisme ou le socialisme ne sont pas homogènes ou unitaires ?

qu'il étudie. S'il s'agit d'envisager une pensée, comme le demande ici ou là Audier lui-même, en relation avec les pensées contre lesquelles elle se détermine ou dont elle se démarque, est-il possible d'écrire un ouvrage entier sur les néolibéralismes sans jamais se demander de quel socialisme, de quel planisme, de quel collectivisme, parlent par exemple les néolibéraux pour définir leur propre doctrine ? L'« archéologie » dont Audier se pare dans le sous-titre de son ouvrage recouvre en réalité une manière idéaliste et traditionnelle de faire de l'histoire des idées.

L'une des raisons de ce conservatisme méthodologique tient sans doute à la crainte, formulée à maintes reprises, de ce qu'Audier appelle le réductionnisme

UNE PROPHÉTIE DE DÉRACINÉS

Il ressort de l'ouvrage d'Audier une foisonnante galerie de portraits intellectuels. À côté des figures centrales et bien connues de l'histoire du néolibéralisme, comme Walter Lippmann, Ludwig von Mises, Friedrich Hayek, Walter Eucken, Milton Friedman ou encore Gary Becker et James Buchanan, le lecteur découvre un ensemble de personnages oubliés mais très actifs dans les réseaux de cette constellation idéologique : ainsi, parmi de nombreux autres, du politicien flamand Julius Hoste Jr. et de l'Espagnol Salvador de Madariaga, dans l'entre-deux-guerres, ou du président actuel de la République tchèque Vaclav Klaus, des économistes Albert Hunold, Gottfried von Haberler, Murray Rothbard – le théoricien en chef de l'anarcho-capitalisme –, des philosophes italiens Carlo Antoni ou Bruno Leoni, etc. On redécouvre

en passant les générations de néolibéraux français déjà étudiés par François Denord : depuis Louis Rougier, artisan principal du Colloque Lippmann et philosophe tranchant aux engagements politiques douteux, à l'économiste Pascal Salin, en passant par Louis Baudin, Jacques Rueff, Maurice Allais, René Courtin, Daniel Villey ou Edmond Giscard d'Estaing, père de l'ancien président de la République française.

Comme toute idéologie neuve, et donc minoritaire lorsqu'elle se forme, le néolibéralisme est avant tout le produit d'individus déclassés, de personnes marginalisées ou bien de parvenus qui, pour des raisons différentes mais convergentes, ne trouvent pas de place conforme à leurs dispositions dans les bataillons idéologiques existants. Nombre d'entre eux ont par exemple été des universitaires radiés de leurs fonctions

par les Nazis puis réfugiés outre-Atlantique ou dans d'autres pays comme la Grande-Bretagne, la Suisse ou la Turquie.

La génération suivante de néolibéraux, comme Friedman, sont parfois eux-mêmes des enfants de migrants européens aux États-Unis, premiers de leur famille à accéder au monde universitaire. La plupart des intellectuels néolibéraux, du moins jusqu'aux années d'hégémonie du courant, ont en commun de se penser comme des déracinés ayant fait l'expérience d'une crise identitaire. La force de cette forme de frustration sociale partagée a certainement donné au néolibéralisme son caractère de croisade ou de révolution symbolique. Elle expliquerait aussi la propension de ses idéologues à chercher des alliances avec les élites établies du monde économique.

sociologique, contre lequel il a privilégié la paraphrase philosophique. On préférerait ne pas avoir à choisir entre l'une ou l'autre de ces impasses. Paralysé par ses craintes, Audier ne propose pas d'interprétation des nombreuses notations qu'il inclut sur les milieux où sont nées et ont été diffusées les idées

S'il est vrai que les cercles des néolibéralismes ne sont pas seulement universitaires, l'enquête critique peut-elle être exclusivement centrée sur les articles scientifiques, les conférences publiques, les ouvrages et les savants ?

néolibérales. Il ne s'intéresse guère, par exemple, aux activités extra-intellectuelles des protagonistes qu'il étudie. Or la plupart des néolibéraux ne sont pas des universitaires retirés dans leur tour d'ivoire et les réseaux néolibéraux, comme la Société du Mont-Pèlerin, sont peuplés de représentants diversifiés des élites économiques, politiques et intellectuelles. Cette circulation particulière entre fractions souvent éloignées des groupes dominants, tout comme la multipositionnalité sociale, croissante avec le temps, des néolibéraux, ne doivent-elles pas être analysées si l'on veut comprendre les sources de l'hégémonie néolibérale et dans la mesure où l'on reconnaît que les idées pures n'ont pas de force intrinsèque ?

Toute sociologie des idées implique certainement un moment – qui n'en est nullement le terme – de catégorisation et donc de simplification des idées énoncées. Mais dans l'histoire contemporaine du néolibéralisme, comme dans toute analyse des idéologies, l'enjeu ne saurait être de choisir, comme le suggère Audier, entre les réductionnismes sociologiques et l'« *archéologie intellectuelle* ». Il s'agit plutôt d'accorder aux contenus idéels leur juste place : ni trop autonome, comme dans l'histoire traditionnelle des idées dont Audier est proche ; ni trop hétéronome, comme dans les versions vulgarisées de certains programmes de recherche marxistes, bourdieusiens ou foucauldien, qui peuvent toujours être tentées, c'est entendu, par un fonctionnalisme rapide – les idées dominantes étant alors ce qu'elles sont uniquement parce qu'elles serviraient des intérêts dominants.

Dépasser l'ethnocentrisme intellectuel

Pour dépasser l'intellectualisme de l'histoire des idées politiques ou économiques, il ne suffit cependant pas d'adopter une approche équilibrée, sociale et intellectuelle, des formations idéologiques. En laissant ici la

critique du livre d'Audier, il faut s'interroger aussi sur l'étendue des discours néolibéraux. Car s'il est vrai que les cercles des néolibéralismes ne sont pas seulement universitaires, l'enquête critique peut-elle être exclusivement centrée sur les articles scientifiques, les conférences publiques, les ouvrages et les savants ? De nombreuses autres analyses, complémentaires de celle d'Audier, ont déjà été effectuées afin de suivre bien au-delà des milieux intellectuels la pénétration et la transformation des idées néolibérales dans les entreprises, les administrations, les institutions internationales, les partis et les syndicats, ainsi que leur application au service de l'action publique.

Une grande partie des traditions qu'Audier appelle « *néo-bourdieusiennes* » mais aussi « *néo-foucauldiennes* » d'analyse du néolibéralisme partagent avec lui un certain ethnocentrisme intellectuel, qui fait des textes le matériau initial, même s'il n'est pas exclusif, de l'enquête. La définition du néolibéralisme comme nouvelle « *rationalité politique* », chez Dardot et Laval par exemple, ne fait pas disparaître ce biais intellectualiste. Quant aux plongées minutieuses dans les nombreux espaces d'application des principes néolibéraux – santé, sécurité, police, enseignement, budget, monnaie, etc. –, elles ne permettent pas, à l'inverse, de dessiner un plan de consistance général pour des dispositifs au moins aussi variés que les idées néolibérales elles-mêmes⁸. Faut-il dès lors se résoudre à ce que les approches d'une hégémonie plurielle soient elles-mêmes plurielles, à ce que l'éclatement des circulations et des effets du néolibéralisme implique la diffraction des points de vue portés sur lui ? Faut-il ici renoncer à une approche intégrée et à une théorie générale du néolibéralisme ? C'est en tout cas la pente que suit la littérature sur le sujet. Si bien que le pluriel réclamé par Audier pour le mot « *néolibéralisme* » apparaît somme toute comme très circonscrit, une fois replacé au sein de la multiplicité plus vaste de ces figures pratiques et gestionnaires du tournant néolibéral. Qu'il soit envisagé depuis ses idées ou depuis leurs applications, il existe un accord assez large sur la pluralité interne du néolibéralisme. Ainsi Stéphane Haber affirme-t-il lui aussi, par exemple, que le néolibéralisme n'est pas tant un système qu'« *un agencement complexe de dispositifs très diversifiés (par exemple selon des variables géographiques) et extrêmement mobiles*⁹ ».

La totalité néolibérale existe-t-elle ?

Faut-il cependant en rester à ce constat de pluralisme ? Ne risque-t-il pas de dissoudre son objet ? Parmi les approches actuelles du néolibéralisme, seuls les programmes marxistes ou bourdieusiens, à quelques exceptions près¹⁰, paraissent en mesure d'en proposer éventuellement une représentation totalisée. Elle peut se dire en termes de stratégies

Vive la main



de renouvellement des groupes dominants ou dirigeants ; de luttes des classes à l'échelle mondiale ; de crise, d'expansion et à nouveau de crise d'un régime d'accumulation ou d'une puissance hégémonique au sein du « système-monde » ; de montée en puissance d'une espèce de capital, financier par exemple,

Les représentations plurielles du néolibéralisme sont-elles plus fécondes, du point de vue des résistances à l'hégémonie nouvelle, que ses représentations systématiques ?

par rapport aux espèces concurrentes : dans tous les cas, de redéfinition d'un « *style économique de développement capitaliste* » ou de transformation du « *régime de régulation* » (p. 66). Une limitation de ces différentes lectures du fait néolibéral est qu'elles concentrent le regard sur les grands principes des politiques publiques nationales et internationales, ou encore sur les nouvelles formes de management privé et public – même si ces derniers postes d'observation restent plus rares – et, en définitive, sur les comportements et la circulation des élites. La vie quotidienne en situation néolibérale y est plus difficilement appréhendée.

Une autre interrogation pointe face à ces analyses. Si le substantif « néolibéralisme » doit devenir plus qu'un mot d'ordre, ce sera bien sûr à condition d'être différencié du « libéralisme », comme y invite aujourd'hui l'essentiel de la littérature critique – ouvrage d'Audier compris – mais aussi des notions de « modernité », de « domination », de « capitalisme » ou encore de « rationalité instrumentale », ainsi que de leurs nombreux synonymes. Parler de « néolibéralisme » exige en effet de renoncer à en faire seulement une version exacerbée des manières

de totaliser les rapports sociaux qui sont déjà disponibles. Le terme n'a d'intérêt que s'il interroge le présent dans sa singularité avec le passé. Le courant dit foucauldien est certainement celui qui partage le plus cette conception forte du néolibéralisme comme visage inédit du présent. Mais c'est aussi celui où la perspective de trouver une explication commune à la multiplicité des néolibéralismes est la plus éloignée.

L'originalité de l'approche inspirée par Foucault tient aussi au fait qu'elle prétend faire communiquer des échelles d'analyse qui ne sont pas appréhendées ensemble dans les autres courants critiques : celles des politiques de société, d'un côté, et celle des individualités et de leurs pratiques, de l'autre¹¹. La lecture foucauldienne de la gouvernementalité néolibérale conçoit la liaison entre ces deux plans comme une articulation entre des « *technologies de pouvoir* » et des « *technologies de soi* ». C'est ce qu'illustre magistralement l'analyse par Robert Castel des transformations qu'a connues le champ médico-psychologique français des années 1970 : elles y apparaissent comme le produit conjoint d'instruments nouveaux d'objectivation médicale, de diagnostic, de prévention et de soin chimique, d'un côté, et de pratiques nouvelles du travail de soi, d'épanouissement personnel et de thérapie, de l'autre¹². Parmi les théories critiques du néolibéralisme, l'approche foucauldienne est donc celle qui conçoit le plus son objet en extension : au-delà et en-deçà des seules politiques économiques et sociales – au risque, en particulier par rapport aux analyses marxistes, de négliger les transformations des rapports de classes, du travail et de la finance¹³.

Pour Foucault, l'art néo-libéral de gouverner produit à la fois une individualisation – une responsabilisation, une gestion au cas par cas, c'est-à-dire une différenciation sociale accrue par conséquent, plutôt qu'une uniformisation, ce qu'Audier a pointé à juste titre contre nombre de lectures hâtives – mais aussi un rapprochement tendanciel – quoique beaucoup plus lent que ne le laisse entendre généralement la

UNE MOBILISATION TRANSATLANTIQUE

Il est largement admis aujourd'hui que l'histoire des néolibéralismes est celle d'une mobilisation transnationale, dont Audier explore d'ailleurs quelques mouvements adjacents, comme le *Congress for Cultural Freedom*, créé par les États-Unis pour leur propagande de Guerre froide, ou l'Internationale libérale, fondée en 1947. D'autres réseaux d'accueil des idées néolibérales entre les années 1930 et 1960 mentionnés par Audier mériteraient d'être observés de plus près, comme l'Institut des

hautes études internationales de Genève, qui accueille Mises puis Röpke, ou la London School of Economics, qui héberge Hayek. L'ouverture à ces personnalités de ces deux institutions ne peut sans doute pas se comprendre sans remarquer qu'elles sont nouvelles dans l'entre-deux-guerres et qu'elles ont bénéficié d'un soutien déterminant, pour leur ouverture, de la fondation Rockefeller. C'est aussi le cas de la plupart des savants des deux premières générations néolibérales qui

en ont généralement été les boursiers. Sans être le produit d'une conspiration idéologique des fondations philanthropiques américaines – qui peuvent, aux mêmes époques, financer aussi bien des penseurs marxistes hétérodoxes –, l'histoire des néolibéralismes est liée pendant plusieurs décennies à la politique de ces réseaux transatlantiques et à leur soutien des idéologies de troisième voie, en particulier pendant la Guerre froide.

critique sociale – des normes dominant des champs d'activité auparavant séparés comme l'Université, l'entreprise, la culture ou la santé, etc. Ce double mouvement, qui n'est contradictoire qu'en apparence, est difficile à approcher. Mais s'il est vrai que le néolibéralisme constitue une force d'intégration puissante de mondes sociaux étrangers les uns aux autres, il devient nécessaire de le penser comme une totalité relativement autonome et pas seulement comme une pluralité ouverte. Une stratégie théorique peut consister alors à interpréter cette dynamique d'intégration sociale comme le résultat d'une activité de l'État, agent historique principal de totalisation et moteur actif de la mise en œuvre des technologies néolibérales. On a d'ailleurs reproché aux courants foucauldien d'avoir trop rapidement marginalisé l'État (et les dispositifs disciplinaires) dans l'étude des arts de gouvernement les plus contemporains¹⁴.

Les enjeux théoriques sont aussi des enjeux pratiques. Un des critères de vérité, ou du moins de pertinence, des théories en présence sur le néolibéralisme, se situe dans les prises ou la réflexivité qu'elles offrent à l'action politique. Que valent, de ce point de vue, les appels au commun, à l'humanisme ou bien à un nouveau solidarisme – comme chez Audier (p. 613-616) – censés s'opposer aux normes néolibérales d'accroissement individuel du capital humain ou de mise en concurrence ? Que faire de nouveau, de la même manière, s'il s'agit au bout du compte de reconnaître une fois de plus comme vecteur principal de la mutation en cours « le plus froid des monstres froids » ? Les représentations plurielles du néolibéralisme sont-elles plus fécondes, du point de vue des résistances à l'hégémonie nouvelle, que ses représentations systématiques ? Toutes ces questions restent pour l'heure sans réponse.

Le détour par l'histoire intellectuelle plurielle des néolibéralismes proposé par Audier offre, malgré ses limites, deux bénéfices non négligeables au lecteur français. En insistant sur l'historicité et la variété des néolibéralismes et en réaffirmant leur plasticité idéologique, qui est l'une des conditions de leur circulation et de leur succès, Audier incite à réfléchir sur la contribution des socialismes à l'hégémonie néolibérale. Il suggère aussi qu'il est utile de mieux lire à l'avenir le groupe élargi des penseurs néolibéraux : non pas pour y chercher l'essence de leur discours, comme cela a déjà été trop fait, mais pour mesurer l'hétérogénéité de leurs centres d'intérêt – autant de points de repère pour des luttes ou des contradictions futures. ■

NOTES

1. K. Dixon, *Les Évangélistes du marché. Les intellectuels britanniques et le néo-libéralisme*, Paris, Raisons d'agir, 1998 ; F. Denord, *Néo-libéralisme, version française. Histoire d'une idéologie politique*, Paris, Demopolis, 2007 ; M. Lazzarato, *Le Gouvernement des inégalités. Critique de l'insécurité néolibérale*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008 ; P. Dardot, C. Laval, *La Nouvelle Raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009 ; G. Duménil, D. Lévy, *The Crisis of Neoliberalism*, Cambridge, Harvard University Press, 2011 ; T. Guilbert, *L'« Évidence » du discours néolibéral. Analyse dans la presse écrite*, Bellecombès-en-Bauge, Le Croquant, 2011. Pour une bibliographie plus complète, voir *La Revue des Livres*, 4, mars-avril 2012, p. 62.
2. S. Haber, « Analyser le néolibéralisme aujourd'hui », *RdL la Revue des Livres*, 4, art.cit.
3. À ces trois types de lecture possibles du néolibéralisme, Audier en ajoute au passage une quatrième, plus conservatrice, où se croiseraient pêle-mêle Régis Debray, Marcel Gauchet, Jean-Claude Michéa ou Costanzo Preve. Dans *ibid.*, p. 46-53.
4. S. Audier, *Le Socialisme libéral*, Paris, La Découverte, 2006 ; C. Rosselli, *Socialisme libéral*, trad. et prés. de S. Audier, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2009.
5. A. Rustow, « Die Staatspolitischen Voraussetzungen des Wirtschaftspolitischen Liberalismus » [1933], cité dans S. Audier, *Néo-libéralisme(s)*, p. 428.
6. A. Rustow, *Das Versagen des Wirtschaftsliberalismus als religionsgeschichtliches Problem*, Düsseldorf/Münich/Heidelberg, Küpper, 1950, p. 74, cité dans *ibid.*, p. 431.
7. F. Denord, *op. cit.*, p. 119-122 ; P. Dardot, C. Laval, *op. cit.*, p. 157-218. Pour analyse minutieuse des différences de contributions entre traditions savantes nationales au sein de la Société du Mont-Pèlerin, voir P. Mirowski, D. Plehwe (dir.), *The Road from Mount Pèlerin : the Making of the Neoliberal Thought Collective*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2009.
8. Concernant l'application du néolibéralisme à l'action publique française, cf. B. Jobert, B. Théret (dir.), *Le Tournant néolibéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; F. Pierru, *Hippocrate malade des réformes*, Bellecombès-en-Bauge, Le Croquant, 2007 ; I. Bruno, *À vos marques®, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 2008 ; P. Bezes, *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, PUF, 2009 ; P. Bezes, A. Siné (dir.), *Gouverner (par) les finances publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011 ; N. Belorgey, *L'Hôpital sous pression. Enquête sur le nouveau management public*, Paris, La Découverte, 2010 ; I. Bruno, P. Clément, C. Laval, *La Grande Mutation. Éducation et néolibéralisme en Europe*, Paris, Syllepse, 2010 ; D. Fassin, *La Raison humanitaire*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 2010.
9. S. Haber, *art. cit.*, p. 67.
10. Pour une application des analyses foucauldien du néolibéralisme à l'emploi, à l'activité et, conjointement, une critique du désintérêt de celles-ci pour le capitalisme et la finance qui rejoint des lignes d'intérêt relevant traditionnellement des marxismes – ce qui impose de nuancer l'idée d'une partition simple des approches critiques du néolibéralisme – voir M. Lazzarato, *op. cit.* ; *Id.*, *La Fabrique de l'homme endetté. Essai sur la condition néolibérale*, Paris, Éditions Amsterdam, 2011.
11. Sur le néolibéralisme comme politique d'individualisation et construction active de subjectivité, voir É. Hache (dir.), « Néolibéralisme et responsabilité », *Raisons politiques*, 28, 2007 (en particulier les contributions de Michel Feher, Émilie Hache et Stéphane Légrand) ; P. Dardot, C. Laval, *op. cit.*, p. 402-456.
12. R. Castel, *La Gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Minuit, 1981.
13. S. Légrand, « L'extension sociale du marché dans le néolibéralisme », *Raisons politiques*, 28, 2007, p. 33-47.
14. L. Wacquant, *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone, 2004 ; L. Boltanski, « Critique sociale et émancipation. Entretien réalisé par Laurent Jeanpierre », in Collectif, *Penser à gauche*, Paris, Amsterdam, 2011, p. 482.